

Formation IOBSP niveau 2 : OPTION CREDIT CONSOMMATION



PUBLIC CIBLE

Toute personne réalisant des dossiers de crédit à la consommation.



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

42 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir la capacité professionnelle requise pour exercer les fonctions d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP)



TARIF

1020 €

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 42 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 4 mois
- QCM + cas pratique
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

COMPÉTENCES

- Comprendre le fonctionnement des crédits à la consommation.
- Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières nécessaires pour conseiller, monter et suivre des dossiers de crédit à la consommation pour le compte de clients.
- Maîtriser la réglementation applicable, les droits et obligations de l'intermédiaire, la protection du consommateur et la déontologie du métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un score minimum de 70% aux examens est requis pour obtenir l'habilitation.

TYPE DE VALIDATION

- Livret de formation + attestation de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

PROGRAMME

TRONC COMMUN • 30 heures

- Les IOBSP – 1h30
- Les généralités sur le crédit – 4h50
- La prévention du surendettement et l'endettement responsable – 2h20
- Les contrôles et sanctions – 50 min
- Le couple et l'accèsion au financement – 3h30
- La donation succession – 2h00
- Le RGPD – 2h10
- La réclamation client – 1h50
- La relation client – 3h30
- Savoir conseiller les personnes vulnérables – 1h30
- La LCBFT – 2h
- La corruption – 1h
- La fraude – 40 min
- Les fondamentaux de l'assurance emprunteur – 1h50
- Examen tronc commun – 30 min

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION ET LE CRÉDIT DE TRÉSORERIE • 12 heures

- L'environnement du crédit à la consommation – 1h10
- Le taux d'usure – 30min
- Le crédit à la consommation – 2h25
- Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur – 2h00
- Etudes de dossiers de crédit à la consommation – 2h25
- Examen crédit consommation – 3h30

Vos interlocuteurs

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE

Formateur expert
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI

Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



**Fabrice
COURAULT**

Formateur expert en
assurance et
gestion de
patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia N'GORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
3 rue Victor Schoelcher 44800 SAINT-HERBLAIN
822 620 225 00018

www.kereisformation.com



Dernière mise à jour : 09/07/2025